

Ecrit par le 3 novembre 2025

Goult : suppression d'un dépôt sauvage près du Calavon



Dans le cadre de l'opération 'rivière propre', le <u>Parc naturel régional du Luberon</u> (PNRL) et la <u>commune de Goult</u> viennent de procéder à la suppression d'un dépôt sauvage à La Virginière près du Calavon-Coulon.

L'initiative, qui s'inscrit dans le cadre du plan de gestion 2021-2025 des 5 zones humides du Calavon-Coulon, récemment intégrées au réseau des <u>Espaces naturels sensibles (ENS) du Département du Vaucluse</u>, a permis de collecter plus de 10 tonnes de déchets (gravats, plastique, ferraille et bois). Après avoir été triés, ces derniers ont été évacués vers la déchèterie du Sirtom (Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères) de la région d'Apt, partenaire technique de cette

3 novembre 2025 |

Ecrit par le 3 novembre 2025

opération.

Habitats naturels à forte valeur patrimoniale

« La parcelle concernée, incluse dans le site Natura 2000 'Le Calavon et l'Encrème', présente des habitats naturels à forte valeur patrimoniale (ripisylve et terrasse alluviale sableuse) qui sont le siège de vie de nombreuses espèces animales et végétales, dont la Bassie à fleurs laineuses, une plante rare et protégée au niveau régional) », explique le Parc naturel régional du Luberon. La réhabilitation de la parcelle se poursuivra dans les prochaines années avec la suppression progressive des cyprès qui s'y développent et qui tendent à acidifier le sol où pousse la Bassie à fleurs laineuses. »

Des travaux à la déchèterie d'Aubignan





Ecrit par le 3 novembre 2025

Jusqu'au 12 novembre, la <u>déchèterie d'Aubignan</u> sera en travaux pour une mise en conformité avec les dernières normes requises tout en modernisant le site pour un meilleur accueil des usagers.

Il s'agit de travaux de réfection de la chaussée impliquant un service réduit de la déchèterie soir 1 apport par jour et 1 mètre cube par apport.

Jusqu'au 20 octobre seront uniquement acceptés à quai : gravats, encombrants, mobiliers et bois.

Du 21 octobre au 12 novembre seront uniquement acceptés à quai : cartons, encombrants, mobiliers, bois et métaux.

Les déchets végétaux seront acceptés à la composterie de Loriol-du-Comtat avec un véhicule inférieur à 1,90m du lundi au vendredi de 7h30 à 11h50 et de 13h à 16h50.

A noter que pendant les travaux du site d'Aubignan, la déchèterie de Caromb accueillera les usagers pour tous les déchets acceptés habituellement du lundi au samedi de 8h à 18h.

Goult : les lycéens arrachent 700 kg de jussie

3 novembre 2025 |



Ecrit par le 3 novembre 2025



26 élèves de la filière d'enseignement du bac professionnelle 'Gestion des milieux naturels et de la faune' du lycée professionnel agricole la Ricarde de l'Isle-sur-la-Sorgue viennent de procéder à l'arrachage de près de 700 kg de jussie dans le Calavon-Coulon à Goult.

Originaire d'Amérique du sud et introduite en Europe au XIXe siècle via les bassins d'agrément, cette plante aquatique a envahi depuis plusieurs années le Calavon-Coulon, de Cavaillon jusqu'à Goult. Elle entrave la circulation des poissons, élimine la végétation locale et peut provoquer une asphyxie du milieu aquatique. L'objectif de cette journée à l'initiative du <u>Parc naturel régional du Luberon</u> est de lutter contre la prolifération de la jussie qui menace la biodiversité de la rivière tout en sensibilisant les élèves à la gestion des espaces naturels du site Natura 2000 'Le Calavon et l'Encrème'. Ainsi les 26 jeunes volontaires ont pu échanger avec le technicien du Parc du Luberon sur la biodiversité de la rivière, et notamment sur le castor d'Europe, en observant sur site de nombreux indices de sa présence.

Plus tôt dans l'année, le Parc avait déjà organisé une journée d'arrachage le 24 juillet, permettant



Ecrit par le 3 novembre 2025

d'arracher 500 kg de jussie évacués vers le Sirtom de la région d'Apt pour être incinérés. Le bilan des campagnes d'arrachage de la jussie initiées en 2016 montre l'efficacité de ces opérations à travers la réduction du développement de cette peste végétale sur le secteur traité du Calavon au niveau du hameau de Lumière à Goult. Ce sont près de 3 km de rivière où l'espèce a aujourd'hui disparu et où la végétation aquatique locale a pu se réimplanter, contribuant à restaurer la biodiversité du Calavon.